

CONTEXTE NATIONAL

La France est, avec l'Allemagne, le pays de l'Union Européenne qui consacre la part la plus élevée de sa richesse à la santé. La dépense nationale de santé (ensemble des versements intervenus durant une année au titre de la santé, dépenses de capital exclues) représente 9,5 % du produit intérieur brut en 1998.

Selon les comptes nationaux de la santé, la consommation de soins et de biens médicaux (médicaments et prothèses) a atteint en France 726 milliards de francs en 1998, soit une moyenne de 12 000 francs par habitant : 5 700 F pour les soins hospitaliers (y compris les sections médicalisées des établissements pour personnes âgées), 3 200 F pour les soins ambulatoires (médecins, dentistes, auxiliaires médicaux, laboratoires, dispensaires et cures thermales) dont 1 600 F en soins de médecins, et enfin 2 300 F pour les médicaments.

L'utilisation des données provenant des enquêtes hospitalières et de l'Assurance maladie, permettent d'approcher le nombre d'entrées par habitant. Pour le secteur hospitalier, la fréquentation dans une discipline de soins de courte durée est de 21 séjours pour 100 habitants en hospitalisation complète en 1997 : environ 9 en chirurgie, 9 en médecine et 2 en obstétrique. Il faut y ajouter 3 venues pour 100 habitants en chirurgie ambulatoire, activité en fort développement. En ce qui concerne le secteur ambulatoire libéral, chaque personne a consommé en moyenne 4,8 actes d'omnipraticiens ; 3,3 actes de spécialistes (hors radiologues) ; 4,6 actes infirmiers et 2,3 actes de kinésithérapie en 1997.

La Sécurité sociale est le principal financeur de la dépense de soins et de biens médicaux, mais la part qu'elle finance varie selon le type de soins : 89 % de l'ensemble des dépenses hospitalières, contre 62 % des soins et des biens médicaux en 1998. Les ménages, les mutuelles et les assurances privées sont les autres sources de financement.

Depuis 1990, la croissance en volume de la consommation des soins et des biens médicaux s'est ralentie, mais l'année 1998 semble marquer une reprise : le taux de croissance annuel moyen est passé de 4,2 % pour la période 1990-93 à 1,4 % pour 1993-97, puis 3,4 % pour 1997-98. Cette tendance se retrouve pour les soins hospitaliers et surtout pour les soins ambulatoires. Les pouvoirs publics cherchent depuis plusieurs années à contenir la progression de ces dépenses de santé dans des limites compatibles avec l'évolution de la richesse nationale. Cette démarche a d'abord concerné l'hospitalisation publique, la tarification à la journée étant remplacée entre 1984 et 1985 par le système de dotation globale, avec un taux d'évolution des dépenses de fonctionnement fixé par les pouvoirs publics. Pour les établissements d'hospitalisation privés, un objectif prévisionnel d'évolution maximale des dépenses existe depuis 1992. En ce qui concerne les professions libérales, les mécanismes de maîtrise des dépenses sont nombreux et diffèrent selon les professions : taux d'évolution maximale opposable, objectifs prévisionnels d'évolution des dépenses, seuil d'activité maximale, références médicales opposables...

SITUATION EN MAYENNE : FAITS MARQUANTS

- Dans le département le nombre moyen d'actes d'omnipraticiens par habitant et par an est comparable à la moyenne régionale et nationale (environ 5 actes). Par contre, le nombre d'actes de spécialistes par habitant est moins important : 1,7 actes par habitant en Mayenne contre 2,2 actes pour les Pays de la Loire et 2,6 pour la France en 1997.
- La Mayenne se situe au dernier rang des départements de la région pour le nombre d'actes dentaires par habitant.
- Les prescriptions pharmaceutiques effectuées par les médecins de la Mayenne sont en moyenne supérieures de 8% à celles qui sont établies dans les Pays de la Loire.

● Un nombre d'actes d'omnipraticiens par habitant comparable à la moyenne nationale, mais inférieur pour les spécialistes

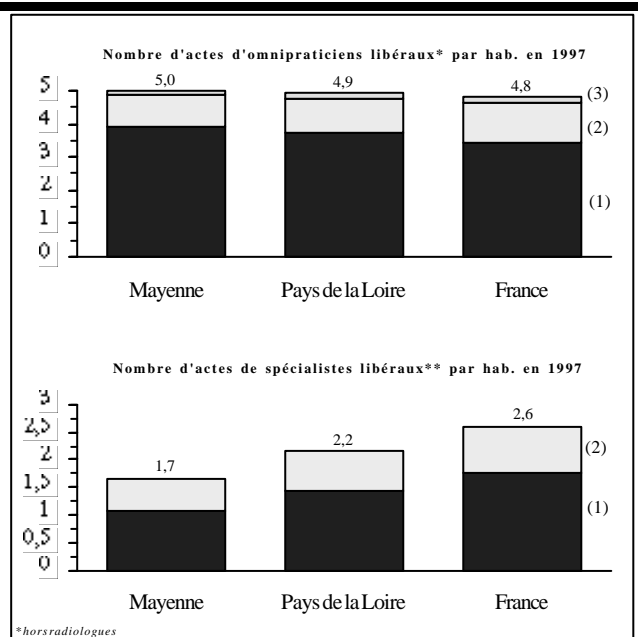
En 1997, chaque habitant de la Mayenne bénéficie en moyenne chaque année de 5 actes d'omnipraticiens et de 1,7 actes de spécialistes.

Pour les omnipraticiens, le département se situe à un niveau proche de la moyenne régionale et nationale.

En ce qui concerne les spécialistes, le nombre d'actes par habitant est inférieur de plus d'un tiers à celui de l'ensemble du pays : 1,7 actes en Mayenne contre 2,6 pour la France.

La Mayenne fait partie, avec la Vendée, des départements des Pays de la Loire ayant les taux les plus faibles.

Il faut cependant préciser que ces chiffres sont calculés à partir du nombre d'actes effectués par les médecins libéraux installés en Mayenne, ce qui ne coïncide pas avec la consommation des habitants du département.



Source: CNAMTS-SNIR

Exploitation O.R.S.

* Omnipraticiens : (1) consultations (2) visites (3) autres (actes en K, S...)

** Spécialistes : (1) consultations et visites (2) autres (actes en K, Z...)

LA CONSOMMATION DE SOINS

Évolution du nombre moyen d'actes effectués par les omnipraticiens*, par habitant entre 1990 et 1997

	Mayenne			Pays de la Loire	France métrop.
	1990	1997	% **	%	%
Consultations	3,4	3,9	+ 15,2	+ 17,0	+ 18,5
Visites	1,1	0,9	- 15,2	- 18,6	- 10,5
Autres	0,2	0,1	- 42,1	- 15,9	- 22,8
Total	4,7	5,0	+ 5,7	+ 6,2	+ 7,5

Source : CNAMTS - SNIR, estimations INSEE Exploitation O.R.S.

* Les omnipraticiens comprennent les médecins généralistes ainsi que les médecins ayant un mode d'exercice particulier (homéopathes, acupuncteurs...)

** Les taux de croissance sont calculés sur les données non arrondies

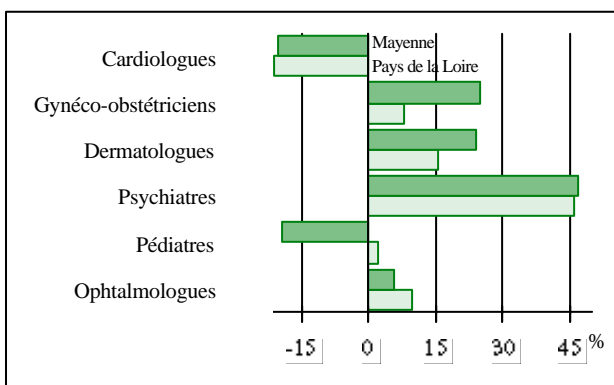
Évolution du nombre moyen d'actes effectués par certains spécialistes, par habitant entre 1990 et 1997

	Mayenne			Pays de la Loire		
	1990	1997	% *	1990	1997	% *
Cardiologues	0,22	0,18	- 20,2	0,26	0,20	- 21,3
Gynéco-obstétriciens	0,15	0,19	+ 24,9	0,24	0,25	+ 7,8
Dermatologues	0,13	0,17	+ 24,1	0,15	0,17	+ 15,6
Psychiatres	0,10	0,15	+ 47,0	0,13	0,19	+ 46,0
Pédiatres	0,05	0,04	- 19,5	0,11	0,11	+ 2,0
Ophtalmologues	0,28	0,30	+ 5,8	0,33	0,36	+ 10,0
Total spécialistes (hors radiologues)	1,53	1,66	+ 8,4	2,00	2,15	+ 7,7
Radiologues		0,45			0,56	

Source : CNAMTS - SNIR Exploitation O.R.S.

* Les taux de croissance sont calculés sur les données non arrondies

Taux de croissance de la consommation par habitant d'actes de certains spécialistes (1990-1997) en %*



Source : CNAMTS - SNIR Exploitation O.R.S.

* Les taux de croissance sont calculés sur les données non arrondies

Nombre d'actes* effectués par les dentistes, par habitant en 1997

Mayenne	1,24
Pays de la Loire	1,40
France métropole	1,31

Source : CNAMTS - SNIR Exploitation O.R.S.

* Consultations, visites, soins conservateurs, prothèses, odontologie dentofaciale

● Omnipraticiens : plus de consultations, moins de visites

En 1997, le nombre d'actes d'omnipraticiens par habitant et par an en Mayenne est très proche de la moyenne des Pays de la Loire et de la moyenne française. Toutefois l'évolution entre 1990 et 1997 a été plus importante au niveau national (+7,5%) que sur le plan régional (+6,2%) et départemental (+5,7%).

Cette évolution varie selon le type d'actes : le nombre moyen de consultations effectuées par les omnipraticiens a augmenté en Mayenne de 15% durant cette période alors que le nombre moyen de visites a reculé de 15%.

● Spécialistes : un nombre d'actes par habitant inférieur à la moyenne régionale

Le nombre d'actes de spécialistes (hors radiologues) par habitant est, en 1997, moins fréquent que dans les Pays de la Loire (23%). Depuis 1990, cet écart reste inchangé.

Parmi les différentes spécialités (hors radiologie), l'ophtalmologie est celle qui génère le plus grand nombre d'actes : 18% des actes de spécialistes. Comparée à d'autres disciplines, le nombre d'actes d'ophtalmologie par habitant a faiblement progressé : +5,8% entre 1990 et 1997 (+10% pour la région).

Viennent ensuite la gynécologie-obstétrique, la cardiologie et la dermatologie. Le nombre moyen d'actes de gynécologues-obstétriciens et de dermatologues a augmenté de près de 25% pendant cette période, alors que le nombre d'actes effectués par des cardiologues a diminué de 20%.

Mais l'évolution la plus marquante en Mayenne, comme pour la région, concerne les soins psychiatriques : rapporté à la population, le nombre moyen d'actes de psychiatres libéraux a progressé de 47%.

Etant donné la mise en place d'un nouveau système de présentation des actes de radiologie au remboursement en 1996, et la définition d'une nouvelle comptabilisation de ces actes en 1997, les données 1990 et 1997 pour cette spécialité ne sont pas comparables.

● Dentistes : le plus faible nombre d'actes par habitant de la région

La Mayenne se situe au dernier rang des départements de la région en terme de nombre d'actes effectués par des dentistes : environ 1,2 actes par habitant contre 1,5 pour la Vendée (département le plus consommateur de la région).

Ces chiffres sont calculés à partir du nombre d'actes effectués par les médecins libéraux installés en Mayenne, ce qui ne coïncide pas avec la consommation des habitants du département.

● Prescription pharmaceutique : une situation supérieure à la moyenne régionale

La Mayenne a un niveau moyen de prescriptions pharmaceutiques établies par l'ensemble des médecins supérieur de 8% à la moyenne des Pays de la Loire. Les prescriptions pharmaceutiques des omnipraticiens, qui représentent plus de 90% des prescriptions totales, sont, pour le département, supérieures à la moyenne régionale de près de 11%. A l'inverse les prescriptions établies par des médecins spécialistes sont nettement inférieures à celles de la région (140 francs en moyenne par habitant en Mayenne contre 168 francs pour les Pays de la Loire, soit une différence de 17%).

L'activité des laboratoires (mesurée en nombre de lettres clés), rapportée à la population du département a diminué entre 1990 et 1997 : -10% en Mayenne contre -1% pour les Pays de la Loire. Mais cette baisse est pour partie imputable à des révisions de la nomenclature. L'écart avec la région s'accroît : 107 lettres clés par habitant en Mayenne contre 119 dans les Pays de la Loire.

La fréquence des recours aux auxiliaires médicaux dans la département progresse respectivement de 18% pour les infirmiers et de 29% pour les orthophonistes (+23% et +24% dans les Pays de la Loire). A l'inverse, le nombre moyen d'actes effectués par des masseurs-kinésithérapeutes a diminué de 3% dans le département (+5% dans la région).

● Le nombre d'entrées dans les hôpitaux augmente en médecine mais baisse en chirurgie et en gynécologie

Parmi les 47 000 entrées dans les unités de court séjour (médecine, chirurgie, obstétrique) du département en 1997, 65% ont eu lieu en chirurgie, 25% en médecine et 10% en obstétrique.

Entre 1990 et 1997, le nombre d'entrées dans les services de médecine des établissements de santé de la Mayenne a fortement progressé : +21% (+9% au niveau régional). En revanche, le nombre d'entrées en chirurgie et en gynécologie-obstétrique a diminué, aussi bien en Mayenne que dans les Pays de la Loire.

En ce qui concerne les actes chirurgicaux, cette baisse est compensée par l'augmentation du nombre d'actes effectués en mode ambulatoire.

Prescription pharmaceutique moyenne par habitant en 1997, en francs

	Mayenne	Pays de la Loire	France métropole
Prescription moyenne des omnipraticiens	1 508	1 360	1 354
Prescription moyenne des médecins*	1 649	1 528	1 591

Source : CNAMTS - SNIR

Exploitation O.R.S.

* Omnipraticiens et spécialistes

Évolution de l'activité des laboratoires et des auxiliaires médicaux par habitant entre 1990 et 1997

	Mayenne			Pays de la Loire	France métrop.
	1990	1997	%**	%**	%**

LABORATOIRES

Nombre de lettres clés de biologie	119	107	-10,2	-0,8	-0,7
------------------------------------	-----	-----	-------	------	------

AUXILIAIRES MÉDICAUX (nombre d'actes)

Infirmiers*	2,6	3,1	+17,5	+23,3	+27,3
Masseurs-kinésithérapeutes	1,6	1,6	-3,0	+5,3	+9,9
Orthophonistes	0,1	0,1	+28,8	+24,4	+40,2

Source : CNAMTS - SNIR

Exploitation O.R.S.

* Non compris les actes effectués dans les centres de soins

** Les taux de croissance sont calculés sur les données non arrondies

Evolution du nombre d'entrées pour 1 000 habitants dans les établissements de santé publics et privés entre 1990 et 1997 (hospitalisation complète)

	Mayenne			Pays de la Loire	France métrop.
	1990	1997	%*	%*	%*
Médecine	64	78	21,4	8,5	7,0
Chirurgie	78	74	-6,1	-10,9	-9,7
Gynéco-obstétrique	17	17	-1,0	-4,4	-4,4
Total court séjour	159	168	5,5	-3,0	-2,5
Psychiatrie	6	8	29,6	7,4	11,6

Source : SESI

Exploitation O.R.S

* Les taux de croissance sont calculés sur les données non arrondies

Méthodologie

Les données présentées sur cette fiche proviennent de 2 sources :

- Celles des premiers tableaux, fournies par le département statistique de la CNAMTS sont issues du SNIR (système national inter-régimes), système d'information qui concerne l'activité libérale des professions de santé ayant donné lieu à remboursement par les caisses des différents régimes d'assurance maladie.

Ces données de remboursement constituent des indicateurs de consommation médicale en secteur libéral, c'est-à-dire en secteur ambulatoire et en cliniques privées. Afin de permettre des comparaisons dans le temps et dans l'espace, les différentes données ont été rapportées à la population de la région concernée ou de la France, en 1985 et en 1994 (estimations INSEE).

Leur utilisation dans cette perspective doit toutefois tenir compte d'un certain nombre de limites :

Tout d'abord les données concernent l'activité des professionnels de santé libéraux de la région considérée, et non les remboursements d'actes ou de prescriptions à la population de la région. La consommation est donc surestimée dans les régions touristiques, ainsi que dans celles qui sont attractives en termes de soins (lieux de cures thermales, villes de CHU...). D'autre part, ces données ne tiennent pas compte de l'activité de soins et des prescriptions en secteur non libéral (hôpitaux, centres de soins infirmiers...), ainsi que de la consommation, notamment pharmaceutique n'ayant pas donné lieu à prescription et/ou à remboursement (auto-prescription...).

- Les données du dernier tableau, fournies par le SESI, sont les entrées totales en hospitalisation complète dans les établissements de santé de la région, quel que soit le domicile de la personne hospitalisée. Ces données sont rapportées à la population estimée.

LA CONSOMMATION DE SOINS
